

## MISE A JOUR SUR LES APPAREILS DE BRONZAGE U.V.

### PUBLIC CONCERNE

Toute personne ayant suivi la formation initiale sur les appareils de bronzage U.V. il y a plus de cinq ans, susceptible d'assurer l'utilisation de ces appareils au sein des Instituts de Beauté, des parfumeries et autres.

### OBJECTIFS

☞ mettre à jour les connaissances du personnel qualifié, opérateur des appareils de bronzage U.V. mis à la disposition du public, décret n° 97-617 du 30 mai 1997, Art. 13 et arrêté du 10 septembre 1997.

### METHODE

Cours théoriques avec animation audiovisuelle

### VALIDATION

Attestation de formation

### PROGRAMME

- rappel des notions fondamentales concernant : la nature physique des radiations ultraviolettes, les U.V. solaires et les U.V. artificiels, les réactions de la peau et de l'œil aux radiations ultraviolettes,
- rappel des risques liés à l'exposition aux rayonnements ultraviolets,
- rappel des dispositions essentielles de la Réglementation française en matière d'usage des appareils de bronzage émetteurs de rayonnements ultraviolets,
- recommandations et normes internationales en matière d'exposition aux U.V.
- analyse des bilans des contrôles effectués dans le cadre de l'article 14 du décret 97.617 du 30 mai 1997 précisé par l'arrêté du 9 décembre.

### DUREE

3 heures  
+ une heure de contrôle des connaissances

### DATES

Nous consulter

### INTERVENANT

Stéphanie MONFORT

### PRIX

150 € HT

### LIEU DE FORMATION

Institut SEFOR  
ZAC des Coudrettes  
1, rue Gustave Eiffel  
27930 EVREUX Gravigny  
☎ 02 32 33 18 79  
☎ 02 32 33 79 07

### RENSEIGNEMENTS

Sandrine CASSIDY  
☎ 02 32 33 97 02  
admin@sefor-formations.com